



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Cinquième Session de l'Assemblée des Nations unies pour
l'Environnement (ANUE – 5)**

**Déclaration de Monsieur Abdou Karim SALL
Ministre de l'Environnement et du Développement durable**

23 Février 2021

9h30 – 9h45

Excellence, Monsieur Sveinung ROTEVATN, Ministre du Climat et de l'Environnement du Royaume de Norvège, Président de la 5^e Session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE – 5),

Madame Inger ANDERSEN, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),

Chers Collègues, Mesdames, Messieurs les Ministres en charge de l'Environnement,

Monsieur l'Ambassadeur, Président du Comité des Représentants Permanents,

Mesdames, Messieurs les Chefs de Délégations,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales, régionales et sous-régionales,

Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société civile,

Mesdames et Messieurs,

Distingués Délégués,

Je me réjouis de prendre la parole ce matin, en ma qualité de Ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République du Sénégal, à cette 5^e session de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement (ANUE-5).

Monsieur le Président,

Madame la Directrice exécutive,

Je voudrais à l'entame de mon propos, vous remercier et vous féliciter, pour la parfaite organisation de cette rencontre virtuelle. J'associe à ces remerciements tous les experts qui ont travaillé d'arrache-pied, pour produire les documents que nous allons examiner pour adoption ainsi que le PNUE, assurant le Secrétariat.

Permettez-moi également de remercier les membres du Bureau du Comité des Représentants Permanents sous la direction de Son Excellence l'Ambassadeur Fernando COIMBRA, pour l'excellent travail de préparation de cette Session de l'ANUE.

Monsieur le Président,

L'année écoulée a été durablement marquée par une crise sanitaire qui a provoqué de graves conséquences sociales et économiques sans précédent. A la crise sanitaire causée par la pandémie de la COVID-19, s'est ajoutée une crise économique, puis une crise sociale profonde dont les effets ont été dévastateurs et risquent, malheureusement, de s'accroître dans les temps à venir.

De par ses impacts, économique, social et environnemental, cette pandémie a véritablement perturbé une bonne partie de nos projections et programmes de développement. L'Environnement, notre domaine de prédilection, n'en est pas épargné.

C'est pourquoi, il me plaît de saluer toute la pertinence du thème « **Renforcer les mesures en faveur de la nature pour réaliser les objectifs de développement durable** » qui guide les travaux de la présente session

Notre objectif est sans conteste de promouvoir **une action environnementale renforcée pour protéger** et restaurer notre environnement, mais aussi contribuer à reconstruire autrement et mieux, accroître la résilience face aux crises futures et engager notre planète sur une voie plus durable.

Je voudrais aussi saluer également toute la pertinence des points inscrits à l'ordre du jour de nos travaux. Ils contribuent fortement au renforcement de la mise en œuvre des programmes de protection de l'environnement et de promotion du développement durable, conformément aux agendas internationaux que nous nous sommes fixés

d'atteindre d'ici 2030. Je veux nommer par-là, l'Accord de Paris sur le Climat et le Programme de Développement Horizon 2030 sur le Développement durable.

C'est pour moi, l'occasion de féliciter le PNUE, pour les préparatifs liés à la tenue de cette session. Le Sénégal se réjouit d'avoir pris part activement aux différentes concertations internationales et régionales organisées à cet effet.

**Monsieur le Président,
Madame la Directrice exécutive,
Mesdames, Messieurs les Ministres
Distingués participants**

Comme la plupart des pays, le Sénégal a été secoué par la pandémie de la COVID-19, amenant le Gouvernement, sous l'impulsion éclairée de Son Excellence, le Président Macky SALL, à prendre des mesures appropriées pour y faire face.

Au titre de ces programmes, figurent entre autres :

1. **Le Programme de Résilience Economique et Social (PRES)**, pour :
 - i) renforcer le système de santé et soutenir les ménages, la diaspora, les entreprises et leurs salariés,
 - ii) accompagner les entreprises affectées, à développer une résilience par rapport à ses effets ;
2. **Le Programme de Relance de l'Economie nationale (PREN)**, mis en place en soutien à la relance immédiate de l'économie nationale à travers, le soutien à l'investissement et à la consommation
3. La mise sur pied d'importants programmes de relance verte en vue de renforcer la protection de l'environnement, au titre desquels :
 - **Le Plan Sénégal Emergent Vert (PSE Vert)**, considéré comme le pilier environnemental du Plan Sénégal Emergent, référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal à l'horizon 2035 ;
 - **Le Programme d'Envergure Stratégique pour le Secteur de l'Environnement (2019-2030)**,
 - La création d'une nouvelle **Agence de Reforestation et de la Grande Muraille verte**, pour booster un ambitieux programme de reverdissement du Sénégal ;

- La mise en œuvre d'un important **Projet forestier urbain** au niveau de l'ancien aéroport de Dakar Yoff, en vue de réintroduire les parcs naturels, véritables poumons verts dans l'armature urbaine ;
- Les programmes « **Zéro déchets** », « **Zéro bidonvilles** », pour ne citer que ceux-là, etc.

Avec le programme « Zéro déchets », le Sénégal vient d'adopter une loi relative à la prévention et à la réduction de l'incidence sur l'environnement des produits plastiques, ce qui va fortement éviter l'encombrement de notre environnement par les déchets plastiques.

Je me réjouis également de constater que ces réponses apportées par mon pays face à la COVID-19, s'inscrivent en droite ligne des grandes décisions qui seront soumises à notre approbation au cours de cette 5^e session.

Monsieur le Président ;
Mesdames/Messieurs les Ministres

La pandémie liée à la COVID-19, comme les différentes intempéries que nous vivons actuellement, nous démontrent, si besoin est, les limites de nos capacités de réponse aux changements globaux qui affectent notre planète et pour lesquelles, notre responsabilité ne saurait être exclue.

Ces différents changements devraient être perçus, de mon point de vue, comme des opportunités devant nous amener à changer de paradigme sur la vision de nos relations avec la nature, de nos modèles de développement qui devraient être adossés à des modes de production et de consommations durables, respectueux des capacités de charge des écosystèmes, etc.

Sous cet angle, je voudrais saisir l'occasion que m'offre cette tribune, pour féliciter le PNUE, pour le projet de stratégie à moyen terme pour la période 2022–2025, le projet de programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2022–2023, ainsi que la Conférence ministérielle africaine pour l'Environnement (CMAE), pour l'important **programme de relance verte pour l'Afrique** adopté lors de la 8^e session extraordinaire tenue en décembre 2020.

Le Sénégal se réjouit de ces stratégies et programme et invite le PNUE à appuyer vivement leur mise en œuvre, le programme de relance verte pour l'Afrique en particulier.

**Monsieur le Président,
Madame la Directrice exécutive,**

Je voudrais avant de clore mon propos, souligner l'adhésion du Sénégal à la position africaine sur les résolutions et décisions qui seront issues de cette 5^e session de l'ANUE.

Comme par le passé, le Sénégal réitère sa disponibilité et son engagement au PNUE et à tous les organes qui œuvrent dans le domaine de la gouvernance environnementale et la promotion du développement durable, socles pour bâtir « l'avenir que nous voulons » au profit des générations futures.

Je vous remercie de votre aimable attention